



Projet Bédier le Tetris made in Paris

Alertée par de nombreux agents, la **CFDT** s'étonne :

- que les agents concernés par le projet Bédier n'aient pas été consultés en amont de son lancement.
- que la Ville n'ait pas jugé bon de missionner des ergonomes afin de faire de ce projet, une réussite pour les agents des directions impactées.



Une consultation aurait permis de s'appuyer sur l'expérience des agents. De traduire cette expérience en termes de moyens, notamment en ce qui concerne les m² indispensables à de bonnes conditions de travail et au vivre

ensemble, ainsi qu'à l'aménagement des espaces de travail en s'appuyant sur une AMO (assistance à maîtrise d'ouvrage) ce qui n'a pas été réalisé.

À ce stade d'avancement de ce projet, et compte tenu des différents points négatifs énoncés, la **CFDT** réclame un état des lieux des effectifs susceptibles d'aller à Bédier ainsi que l'évaluation au mètre carré près de l'espace attribué à chaque agent.

La **CFDT** revendique le déménagement de moins de directions compte tenu du manque d'espace de travail.

Pour la **CFDT**

Il faut repenser l'aménagement des locaux de Bédier en fonction :

- Du nombre d'agents affectés et des missions qui leur sont confiées
- De l'avis et des besoins des agents
- Des préconisations d'un ergonome
- De l'application du plan élaboré par une AMO



Reconnaissant l'incohérence du projet le secrétaire général s'est engagé à :

1. Desserrer les effectifs accueillis à Bédier et donner au plus vite aux syndicats le nouveau périmètre des personnels qui iront à Bedier.
Ainsi la DILT ne sera pas accueilli à Bédier .

2. Repenser un nouveau projet : Réaliser un travail approfondi associant les personnels concernés et leurs représentants syndicaux. **7 ergonomes ont été mandatés pour interroger les équipes sur leurs besoins fonctionnels .**

3. Le SG indique qu'il est indispensable que ce soit les directions occupantes qui fassent le travail d'installation de leurs équipes.

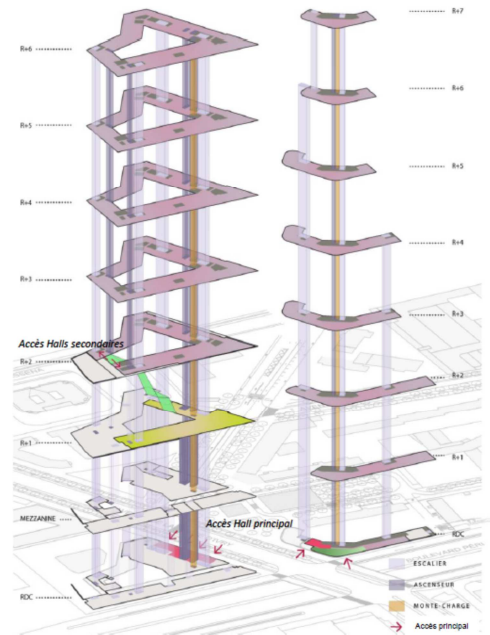
4. Travailler à l'amélioration de la desserte de Bédier par les transports en commun (à moins de 300 m, se situent des réseaux ferrés (métro), tramway, lignes de bus). Ce site est donc considéré comme bien desservi.

5. Mobiliser les BPRP et ergonomes de la ville autour de l'implantation des mobiliers, éclairage etc.

6. Définir une méthode travail sur les services aux occupants :

- Horaires d'ouvertures/fermetures du bâtiment,
- Locaux de convivialité,
- Restauration et utilisation de la Salle de sport.

La DILT indique que l'administration s'est dotée d'une AMOA qu'elle va désormais mobiliser.



Pour la CFDT :

1. c'est bien en amont de l'élaboration du programme, que les équipes concernées auraient dû être rassemblées et interrogées par les ergonomes, sur leurs besoins fonctionnels métier et leurs méthodes de travail. Afin de documenter le programme des futurs bâtiments.
2. Nous attendons le nouveau périmètre (directions/services concernés) plus les effectifs projetés.
3. Les représentants **CFDT** seront extrêmement vigilants à la mise en œuvre des engagements de monsieur le secrétaire général.
4. Au dernier CHSCT central, l'administration a pris l'engagement de faire de la qualité de l'air intérieur des locaux une priorité. La **CFDT** exigera sa mise en œuvre pour les bâtiments « Bédier » qui longe le périphérique.

Pour la CFDT il n'est pas question que l'administration utilise un chausse pied pour faire rentrer les agents afin tenir les délais.